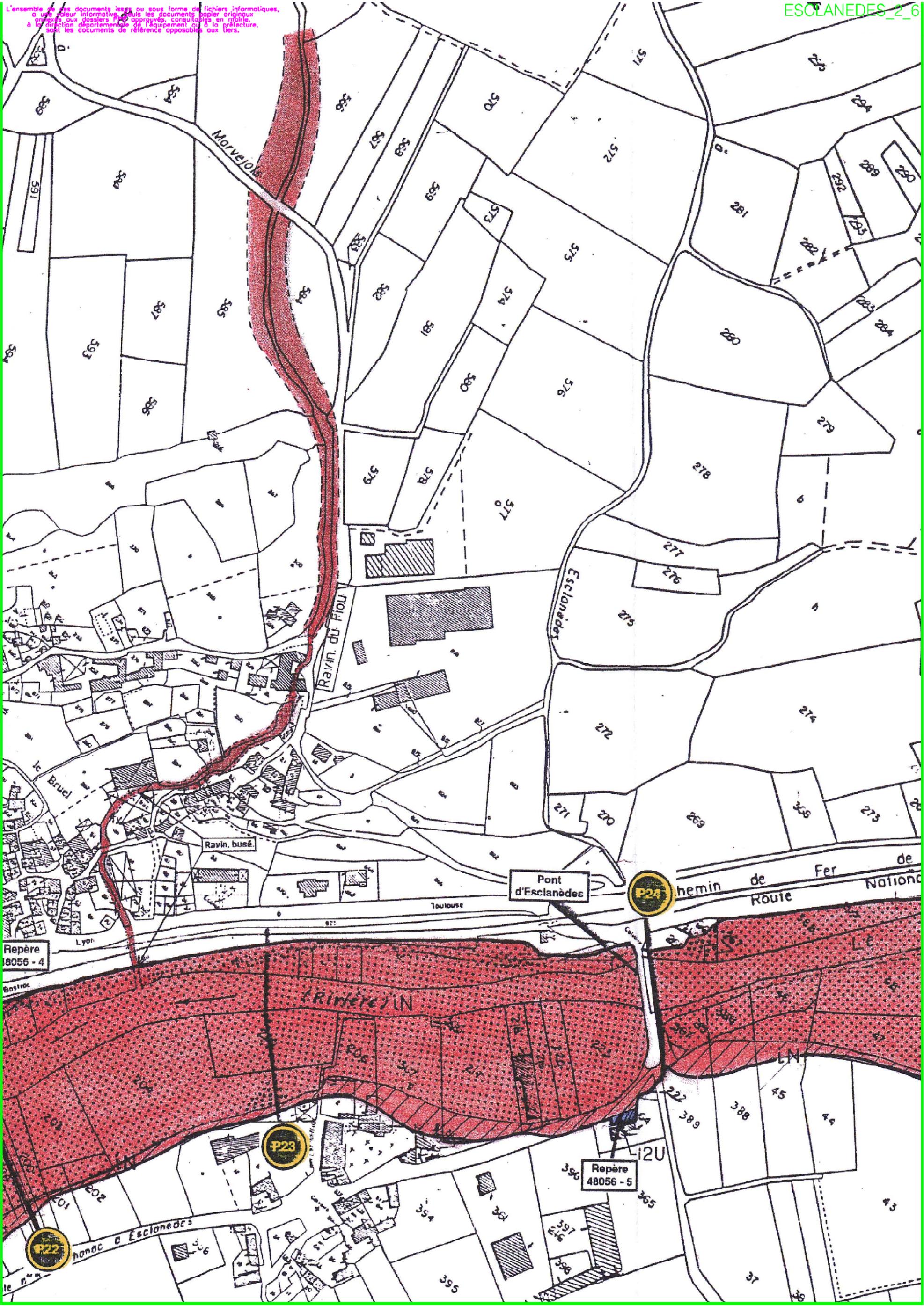


L'ensemble de ces documents, sous forme de fichiers informatiques, a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux annexés aux dossiers P20 approuvés, consultables en mairie, à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.





PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

01 P.P.R.



COMMUNE
D'ESCLANÈDES

Volet Approuvé à l'Assemblée
publique le 11 SEP 2004
Jean-Louis FARGEAS

PROJET DE
DOLIMITATION PLAN DE CARTOGRAPHIE
DES ZONES INONDABLES 2

LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

1. DÉLIMITATION DES ZONES INONDABLES
 1.1. ZONE INONDABLE EN CAS DE CRUE (ZIC) (L. 566 et R. 1241-1-1)
 Risque d'inondation moyen (0,50 m et V < 100)

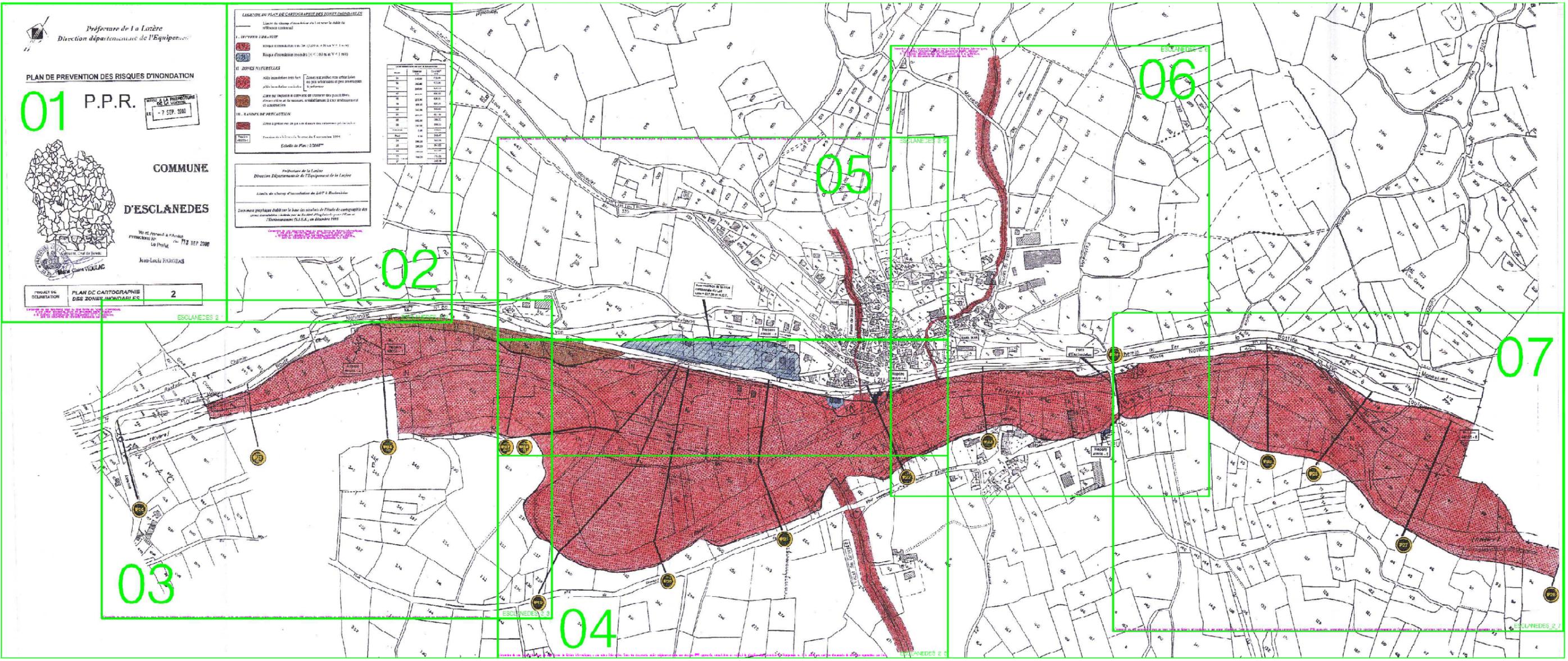
2. ZONES VULNÉRABLES
 2.1. ZONES VULNÉRABLES EN CAS DE CRUE (ZVC) (L. 566 et R. 1241-1-1)
 Risque d'inondation élevé (0,50 m et V < 100)
 2.2. ZONES VULNÉRABLES EN CAS DE CRUE (ZVC) (L. 566 et R. 1241-1-1)
 Risque d'inondation élevé (0,50 m et V < 100)
 2.3. ZONES VULNÉRABLES EN CAS DE CRUE (ZVC) (L. 566 et R. 1241-1-1)
 Risque d'inondation élevé (0,50 m et V < 100)

3. À RISQUE D'INONDATION
 3.1. ZONES À RISQUE D'INONDATION EN CAS DE CRUE (ZRI) (L. 566 et R. 1241-1-1)
 Risque d'inondation moyen (0,50 m et V < 100)

Échelle de Plan : 1:2000

Zone	Superficie (ha)	Population (hab.)
ZIC	1000	1000
ZVC	2000	2000
ZRI	3000	3000
ZON	4000	4000
ZON	5000	5000
ZON	6000	6000
ZON	7000	7000
ZON	8000	8000
ZON	9000	9000
ZON	10000	10000

Préfecture de la Lozère
Direction départementale de l'Équipement de la Lozère
Service de cartographie et d'urbanisme de la DDE
Document préparé dans le cadre des études de l'état de cartographie des zones inondables réalisées par le Service de l'Équipement de la DDE
Document communiqué en vertu de la Loi n° 100 du 1000



03

02

04

05

06

07